COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 AVRIL 2016

<u>PRESENTS</u>: DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle
<u>ABSENTS EXCUSES</u>: AYZAC Marylène (procuration BOUTINAUD Monique), MARCOU Philippe (procuration MAS Grégoire)

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- DELIBERATIONS:
 - Délibération relative à la constitution d'un groupement de commandes pour le marché « diagnostic accessibilité des établissements recevant du public »
 - Vote des taxes
- INFORMATIONS DIVERSES
- QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATIONS:

1° Constitution d'un groupement de commande pour le marché « diagnostic accessibilité des établissements recevant du public » et signature de la convention constitutive avec CAUVALDOR.

Compte tenu du fait qu'une vingtaine de communes n'ont pas réalisé de diagnostic d'accessibilité, CAUVALDOR, propose de s'occuper de la passation d'un marché unique en vue de cette réalisation.

Après lecture de la délibération, celle-ci est soumise au vote.

Accord à l'unanimité.

2° Nouveau vote des taxes :

Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après une simulation erronée de la trésorerie pour le calcul des taxes, (2014 pris en référence au lieu de 2015), il convient de voter à nouveau ces taxes afin de modifier la délibération qui donnera les taux exacts ainsi que le produit attendu.

Après information du nouveau taux, le Conseil Municipal approuve à 6 voix pour et 5 contre.

INFORMATIONS DIVERSES:

- Le compte rendu du Conseil Territorial du 14/03/2016 nous a été adressé, ainsi que celui du Conseil Communautaire du 21/03/2016. Ils seront consultables sur le site internet.
- Le compte rendu du Conseil Syndical du SMPVD du 4/02/2016 avec débat d'orientation budgétaire sera lui aussi diffusé sur le site.

- ❖ Le compte administratif, et le budget primitif du SIAEP ont été votés le 21/03/2016.
- ❖ La FDL a apporté aux maires, qui lui ont transféré leurs compétences en gestion d'électricité, des précisions sur le compteur « LINKY », étant donné les difficultés que l'installation de ces nouveaux « compteurs intelligents » suscitait. Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'après le transfert de compétence, la mairie n'est pas en mesure de refuser l'installation de ce compteur.
 - ❖ LOT HABITAT nous signale qu'un logement F4 sera libre au 31/05/2016 dans la résidence Champs de Cousty. L'information est à diffuser.
 - ❖ Le Conseil Régional est à la recherche du nom définitif de notre nouvelle grande région. Toute proposition est à donner à Madame le Maire qui transmettra.
 - ❖ Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'une rencontre initiée par Monsieur PASTOR inspecteur de la circonscription de Gourdon, et les maires des deux R.P.I souhaitant se regrouper, aura lieu le 20 avril 2016 à Masclat.

OUESTIONS DIVERSES:

Aucune question n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Monique BOUTINAUD